



FO: tout maintien «relèverait du passage en force»

Le Conseil constitutionnel a validé juridiquement le Contrat Première Embauche. Le chef de l'État doit annoncer ce soir s'il met fin à la crise ou s'il la prolonge. Les syndicats l'ont pressé de retirer l'objet du conflit afin d'ouvrir des négociations.

Dans l'épreuve de force engagée autour du CPE, tous les regards sont désormais tournés vers l'Élysée. Après la décision du Conseil constitutionnel, qui a rendu jeudi soir un avis favorable sur la loi créant le contrat première embauche, le Chef de l'État, Jacques Chirac, s'exprimera vendredi soir. On saura alors s'il a décidé de sortir ou non de la crise dans laquelle est plongé le pays. Selon la Constitution, le président de la République peut soit promulguer la loi telle quelle, soit demander au Parlement une nouvelle délibération de tout ou partie du texte. Seule cette dernière solution ferait cesser la contestation qui n'a cessé d'enfler depuis maintenant plus de deux mois, dans la mesure où elle permettrait d'ouvrir des négociations avec les syndicats. D'après les fuites distillées tout au long de la journée de jeudi par l'entourage présidentiel (cité par l'AFP), M. Chirac était censé annoncer la promulgation du texte controversé. Dans le même temps, il proposerait un «Grenelle social». Si des propositions jugées positives devaient se dégager de cette vaste rencontre de tous les intéressés, le Chef de l'État s'engagerait à ce qu'elles se substituent partiellement ou totalement au CPE. Autrement dit, un statu quo habillé de bonnes intentions.

Dès l'arrêt du Conseil constitutionnel connu, les responsables des confédérations syndicales ont mis en garde le président de la République. Pour FO, «tout maintien du CPE relèverait du passage en force». Dès le matin, Jean-Claude Mailly avait averti: «Ou le président de la République annonce qu'il y aura une deuxième lecture (de la loi) et que cela permet de retirer le CPE (...) ou bien alors c'est la logique de l'aventure et on maintient tout». Ce ne serait «alors plus la fracture sociale, mais la fracture populaire, la fracture avec les jeunes et la fracture démocratique».

Le leader de la CFDT, François Chérèque, a demandé au chef de l'État d'opter pour une seconde lecture au Parlement, permettant de «retirer le CPE et d'ouvrir des négociations». Dans l'après-midi, il avait récusé le scénario de sortie de crise qui se dessinait sur le fil des agences de presse. «Si la proposition du président est de dire: "je passe en force, donc je promulgue la loi et après je dialogue et j'ouvre une négociation avec les partenaires sociaux", c'est ce qu'on refuse depuis deux mois», a-t-il déclaré, avant d'espérer «qu'on ne sera pas dans cette démarche-là».

À la CGT, le secrétaire général Bernard Thibault a jugé qu'en promulguant une loi approuvée par «seulement 6% de Français», Jacques Chirac «plomberait toute possibilité de discussion avant même qu'elle ne commence» et ne ferait qu'«envenimer la crise». Il «semble que la majorité parlementaire et le président de la République choisissent d'ignorer le discrédit qui frappe l'action gouvernementale pour imposer, par un passage en force, la mise en œuvre du CPE», s'était inquiété à la mi-journée le secrétaire général de la CGT, pour qui «ce serait une décision très lourde de conséquences».

Dès jeudi soir, «le Bureau Confédéral de Force Ouvrière [a appelé] à la réussite massive de la journée de grève et de manifestations du 4 avril 2006».

Dans la journée, la détermination des étudiants et des lycéens a été toujours aussi forte. Ils ont mené un certain nombre d'actions. Dans plusieurs villes, des axes de circulation ont été bloqués, comme à Paris, à Lille, Dunkerque, Angers, Aix-en-Provence, Rennes ou Nantes - où ils ont provoqué plusieurs dizaines de kilomètres d'embouteillages - et des voies ferrées (Paris Roanne, Marseille) ou des rectorats ont été occupés (Limoges). La police est intervenue à diverses reprises pour disperser des manifestations pacifiques. Comme à Paris où une cinquantaine de lycéens, dont le président de l'UNL, Karl Stoeckel, ont été arrêtés plusieurs heures après avoir provoqué de sérieux embouteillages et des perturbations sur le boulevard périphérique. Malgré la consigne du ministre de l'Éducation nationale Gilles de Robien aux recteurs de rouvrir tous les lycées, y compris en ayant recours aux forces de l'ordre, les occupations et blocages de lycées se sont poursuivis dans toute la France. Et près de 70 universités étaient perturbées. La répression et les mesures d'intimidation qui ont eu tendance à se multiplier jeudi ne semblent pas avoir impressionné les opposants au CPE.